

CHANGEONS POUR VRAI



Programme électoral du
Parti conservateur du Canada

2006

Changeons pour vrai

Un message de Stephen Harper

L'heure de l'imputabilité est venue.

Les Canadiens pourront bientôt demander des comptes aux Libéraux. Après douze années au pouvoir, les Libéraux doivent être tenus responsables de l'argent volé, responsables d'avoir perdu la confiance des citoyens, et responsables de tout ce qu'ils n'ont pas fait parce que la préoccupation première de ce gouvernement se résume à contrôler les dommages causés par les scandales.

Pour les Canadiens qui veulent une imputabilité, la question est claire : Quel parti peut offrir le changement de gouvernement requis pour assurer une imputabilité politique à Ottawa ? Nous avons besoin d'un nouveau gouvernement afin de remplacer la politique à l'ancienne mode par une vision nouvelle. Nous devons remplacer la culture du « tout m'est dû » et de corruption par une culture d'imputabilité. Nous devons remplacer les privilèges accordés à quelques favoris par un gouvernement qui travaille pour tous les Canadiens.

Chaque jour, les Canadiens – les travailleurs qui paient leurs impôts et respectent les règles – veulent et méritent un nouveau gouvernement qui fera passer les intérêts des citoyens avant ses propres intérêts. Et ces élections leur donnent la possibilité de dire aux Libéraux à Ottawa qu'ils en ont assez, qu'ils sont fatigués d'être toujours oubliés, que c'est finalement leur tour.

Il est temps d'avoir un nouveau gouvernement qui agira – pour le bien de tous. Nos priorités sont claires. Nous allons faire le ménage au gouvernement, réduire la TPS, offrir de l'aide aux parents qui ont des enfants à élever, réduire les délais pour les patients qui attendent des traitements médicaux et nous attaquer au crime. Notre plan aidera les particuliers, les familles, les personnes âgées et les petites entreprises. Un nouveau gouvernement conservateur renforcera l'unité nationale et défendra nos intérêts sur la scène mondiale.

Cette plate-forme offre un choix clair aux Canadiens. Un choix clair entre l'ancien et le nouveau, entre la cupidité et l'imputabilité, entre les privilèges pour quelques favoris et un leadership pour tous. Un seul parti peut offrir le changement de gouvernement requis pour rétablir l'imputabilité politique à Ottawa. Joignez-vous à moi pour changer les choses.

Changeons pour vrai.



Stephen Harper,

Chef du Parti conservateur du Canada



Changeons pour vrai :

Un gouvernement honnête qui travaille pour vous

Table des matières

Un message de Stephen Harper 3

Pour l'imputabilité7

Réformer le financement des partis politiques fédéraux	8
Renforcer la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes	8
Interdire les contributions secrètes aux candidats politiques	9
Nommer des personnes qualifiées au gouvernement	9
Assainir les méthodes de publicité et de recherche sur l'opinion publique du gouvernement	10
Assainir le processus de passation des marchés	10
Offrir une vraie protection aux dénonciateurs.....	10
Garantir la transparence de la budgétisation grâce au Bureau parlementaire du budget	11
Renforcer les pouvoirs de la vérificatrice générale	11
Renforcer le rôle du commissaire à l'éthique	12
Renforcer la Loi sur l'accès à l'information	12
Renforcer la vérification et la responsabilisation des ministères	13
Créer le poste de directeur des poursuites publiques.....	13

Pour les possibilités15

Offrir un véritable allègement fiscal aux Canadiens.....	16
Créer des emplois et stimuler l'économie canadienne.....	16
Offrir des possibilités dans les métiers	17
Limiter la croissance des dépenses pour les subventions et les contributions et celles des ministères et organismes	17
Investir dans la recherche et le développement	18
Promouvoir les régions du Canada.....	18
Soutenir les industries traditionnelles du Canada	19
Agriculture	19
Foresterie	20
Mines	20
Pêches	20

Pour la sécurité21

Des peines lourdes pour les crimes graves	22
Présence policière accrue dans les rues.....	23
Investissement dans un contrôle efficace des armes à feu, et non dans des mesures qui ne tiennent pas debout	23
Plus de sévérité pour les délinquants sexuels	24
Jeunes à risque	25
Renforcement de la Loi sur le système de justice pénale pour les jeunes	25
Création d'un Bureau national de l'ombudsman des victimes.....	25

Adoption d'une stratégie nationale en matière de drogues	26
Enquête sur la tragédie d'Air India	26
Sécurité des frontières	26
Adoption de lois efficaces en matière d'expulsion	27

Pour la famille29

Offrir de meilleurs soins de santé aux Canadiens	30
Offrir de vraies solutions pour les soins de santé – une Garantie sur les délais d'attente pour les patients	30
Depuis douze ans, les Libéraux retardent ou refusent de prendre des mesures sur de nombreuses autres questions liées au système de santé.	31
Offrir un choix aux parents en matière de garde d'enfants.....	31
Assurer la sécurité des personnes âgées	32
Soutenir les étudiants et les familles avec étudiants	32
Promouvoir la santé et le bien-être	33
Permettre un vote libre sur le mariage	33

Pour nos communautés35

Améliorer l'infrastructure nationale du Canada.....	36
Bâtir plus de logements abordables	37
Combattre les engorgements grâce au transport en commun	37
Un environnement plus propre et plus sain	37
Un plan d'immigration qui convient au Canada.....	38
Possibilités et respect pour les Autochtones	39
Promouvoir les arts, la culture et les sports de compétition	39
Soutenir les dons de bienfaisance	40

Pour le Canada 41

Fédéralisme ouvert – Renforcer l'unité nationale	42
Déséquilibre fiscal	42
Protéger et promouvoir les langues officielles	43
Enchâsser les droits de propriété dans la Constitution	43
Améliorer la démocratie	44
Assurer un processus des nominations équitable	44
Promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada sur la scène mondiale	45
Défendre le Canada	45
Créer des emplois par l'intermédiaire du commerce international	46

Pour



l'imputabilité



les possibilités



la sécurité



la famille



nos communautés



le Canada

**Programme électoral du
Parti conservateur du Canada**

2006

C'est ce qu'attendent de leurs dirigeants politiques les personnes qui travaillent fort, paient leurs impôts et respectent les règles. On ne s'attend pas à ce que les politiciens soient parfaits. Mais nous avons le droit de savoir que l'argent de nos impôts – de l'argent qu'on a gagné en travaillant – est bien dépensé et sagement dépensé. Nous voulons avant tout que notre argent soit dépensé légalement.

Nous avons été déçus.

Depuis douze ans, le Parti libéral passe d'un scandale à un autre. Et malgré les promesses de Paul Martin de faire le ménage à Ottawa, les scandales ne cessent de se succéder. Le juge Gomery avait raison quand il parlait de la culture du « tout m'est dû » au sein du Parti libéral. Cette culture de gaspillage, de mauvaise gestion et de corruption ne cessera pas d'elle-même.

La première mesure législative qui sera présentée par un gouvernement conservateur sera la Loi sur la responsabilité fédérale, un plan qui permettra de faire le ménage au gouvernement.

Réformer le financement des partis politiques fédéraux

Sous le gouvernement libéral, l'argent et l'influence jouent un rôle trop important dans la politique canadienne. Pendant la commission d'enquête sur les commandites, les Canadiens ont appris que des enveloppes remplies d'argent ont servi à financer les campagnes du Parti libéral, et que de l'argent provenant de contrats gouvernementaux a été remis aux Libéraux. Il faut mettre un terme aux années « payer pour jouer » à Ottawa.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Limitera les dons de particuliers à des partis ou à des candidats à un maximum de 1 000 \$.
- Interdira toutes les contributions des sociétés, des syndicats et des organisations à des partis politiques, à des circonscriptions et à des candidats.
- Interdira les dons en espèces à des partis politiques ou à des candidats de plus de 20 \$.
- Prolongera à dix ans la période au cours de laquelle les infractions à la Loi électorale pourront faire l'objet d'une enquête et de poursuites.

Renforcer la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes

Sous les Libéraux, le lobbying auprès du gouvernement – souvent par des amis et des associés de Paul Martin et d'autres ministres libéraux – est devenu une industrie qui représente des millions de dollars. Des Libéraux hauts placés évoluent librement entre un poste élu et non élu au sein du gouvernement et le milieu du lobbying. Des lobbyistes libéraux acceptent des honoraires de conclusion de transaction ou des honoraires conditionnels pour lesquels ils ne sont pas payés à moins d'apporter les changements stratégiques que leurs clients veulent.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Prolongera à cinq ans la période pendant laquelle les ministres, le personnel ministériel et les hauts fonctionnaires ne pourront pas faire pression auprès du gouvernement.
- Interdira les honoraires de conclusion de transaction et les honoraires conditionnels.

- Exigera des ministres et des hauts fonctionnaires qu'ils enregistrent leurs contacts avec des lobbyistes.
- Fera du directeur des lobbyistes un haut fonctionnaire du Parlement indépendant.
- Donnera au directeur des lobbyistes le mandat d'enquêter sur les infractions et les moyens pour le faire.
- Prolongera à dix ans la période au cours de laquelle les infractions pourront faire l'objet d'une enquête et de poursuites.

Interdire les contributions secrètes aux candidats politiques

Même si les dons de campagne électorale sont réglementés, il est encore légal de donner des sommes d'argent illimitées à des candidats politiques, notamment à des députés qui ne sont pas des ministres du cabinet. Grâce à cette faille, certains députés ont accumulé d'importants fonds dans des comptes secrets. Selon le directeur général des élections, des millions de dollars pourraient être détenus dans ces fonds en fiducie.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Interdira aux candidats désignés ou à des députés cherchant à se faire réélire d'accepter d'importants dons personnels.
- Interdira l'utilisation de fonds en fiducie pour financer les campagnes des candidats.
- Exigera que tous les députés en exercice ou élus déclarent l'existence de fonds en fiducie ou de comptes secrets, et que ceux-ci soient liquidés.

Nommer des personnes qualifiées au gouvernement

À maintes reprises, les Libéraux ont nommé à des charges publiques importantes des initiés du Parti libéral qui, dans certains cas, ne sont pas du tout qualifiés. Des candidats et des députés ont été ainsi nommés à la tête de sociétés d'État, à des conseils d'administration et à des postes d'ambassadeur. Des employés du Parti libéral, dont certains responsables du programme des commandites, ont décroché des postes importants dans la fonction publique.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Garantira que tous les hauts fonctionnaires du Parlement sont nommés dans le cadre de consultations avec tous les partis à la Chambre des communes et confirmés par le vote secret de tous les députés, et non pas simplement nommés par le premier ministre. Ce processus de nomination visera :
 - le commissaire à l'éthique
 - le vérificateur général,
 - le directeur général des élections,
 - le commissaire à l'information,
 - le commissaire à la protection de la vie privée,
 - le directeur des lobbyistes.
- Créera une Commission des nominations publiques chargée d'établir des critères non partisans et fondés sur le mérite pour toute nomination aux conseils, commissions et organismes fédéraux, assurant que les concours pour des postes sont largement publicisés et menés de manière équitable.
- Empêchera les conseillers ministériels et toute autre personne nommée de recevoir un traitement privilégié quand ils postulent des emplois au sein de la fonction publique.

Assainir les méthodes de publicité et de recherche sur l'opinion publique du gouvernement

Le gouvernement libéral alloue quelque 25 millions de dollars par année aux sondages et aux recherches sur l'opinion publique. La plupart de ces sondages sont réalisés par des firmes proches des Libéraux. La vérificatrice générale a révélé que Finances Canada, à l'époque où Paul Martin en était le ministre, a demandé des sondages pour lesquels il n'y a eu que des « rapports verbaux » – rien n'a été mis par écrit, et il n'en reste aucune trace. Le gouvernement Martin a pourtant empêché la Commission Gomery d'enquêter sur cette partie du rapport de la vérificatrice générale.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Garantira que toutes les recherches sur l'opinion publique du gouvernement sont systématiquement publiées dans les six mois suivant la fin du projet, et interdira les rapports uniquement verbaux.
- Assurera que les méthodes de recherche sur l'opinion publique soulevées dans le chapitre 5 du rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale sont soumises à un examen indépendant afin de déterminer si d'autres mesures, par exemple une enquête judiciaire, sont nécessaires.
- Ouvrira le processus d'adjudication des contrats de publicité et de recherches sur l'opinion publique afin d'empêcher que des firmes proches du gouvernement aient le monopole des affaires publiques.

Assainir le processus de passation des marchés

Sous le gouvernement libéral, l'abus du processus de passation des marchés est devenu monnaie courante. Par exemple, l'ancien ministre du cabinet libéral Art Eggleton a attribué un contrat sans appel d'offres à une ancienne petite amie. Paul Martin l'a ensuite nommé au Sénat.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Examinera et modifiera toutes les règles sur la passation des marchés pour rendre le processus d'adjudication libre de toute ingérence politique.
- Nommera un vérificateur de la passation des marchés qui veillera à ce que toutes les passations de marché soient équitables et transparentes, et qui donnera suite aux plaintes des fournisseurs.
- Permettra aux petits fournisseurs et aux fournisseurs à l'extérieur de la région de la capitale nationale d'être dûment pris en considération dans le cadre des contrats du gouvernement.

Offrir une vraie protection aux dénonciateurs

Au fil des ans, il y a eu de nombreux cas de représailles à l'égard des dénonciateurs du gouvernement, notamment des fonctionnaires qui ont aidé à révéler le scandale des commandites, et d'autres qui ont révélé l'existence de gaspillage et d'abus au ministère des Affaires étrangères. Suite aux pressions exercées par l'opposition et les dénonciateurs eux-mêmes, les Libéraux ont présenté une mesure législative, qui manque toutefois de fermeté. Il reste encore beaucoup à faire.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Accordera au commissaire à l'intégrité de la fonction publique le pouvoir d'assurer le respect de la Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles.
- Protégera tous les Canadiens qui signalent des actes répréhensibles au sein du gouvernement, et non pas seulement les fonctionnaires.
- Retirera au gouvernement le droit de soustraire à la loi les sociétés d'État et toute autre entité.
- Exigera la rapide divulgation publique de l'information fournie par les dénonciateurs, sauf si la sécurité nationale ou la sécurité d'individus sont en jeu.
- Assurera que les dénonciateurs ont accès aux tribunaux et à des conseils juridiques appropriés.
- Offrira des récompenses monétaires aux dénonciateurs qui signalent des actes répréhensibles ou permettent d'économiser l'argent des contribuables.

Garantir la transparence de la budgétisation grâce au Bureau parlementaire du budget

Au printemps 2004, le gouvernement libéral a dit aux Canadiens que le surplus en 2003-2004 serait de 1,9 milliard de dollars seulement. Il s'élevait en réalité à 9,1 milliards. En 2004-2005, les Libéraux ont dépensé environ 9 milliards de dollars à la fin de l'année pour réduire le surplus à 1,6 milliard. Cette année seulement, le budget 2005 prévoyait un surplus de 4 milliards de dollars en 2005-2006, chiffre qu'aucun prévisionniste reconnu n'a accepté. Dans la mise à jour économique qui a suivi à peine neuf mois plus tard, cette estimation était passée à 13,4 milliards. Il est impossible de demander des comptes au gouvernement si le Parlement ignore l'état des finances publiques.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Créera le Bureau parlementaire du budget, qui sera indépendant et fournira des analyses objectives directement au Parlement de la situation des finances du pays et des tendances de l'économie nationale.
- Exigera des ministères et des organismes fédéraux qu'ils fournissent de l'information exacte et opportune au Bureau parlementaire du budget pour qu'il dispose de l'information dont il a besoin pour faire des analyses exactes à l'intention du Parlement.
- Assurera que les prévisions financières du gouvernement sont actualisées tous les trimestres et fournissent des données complètes sur les recettes et les dépenses prévues.

Renforcer les pouvoirs de la vérificatrice générale

Depuis dix ans, la vérificatrice générale ne cesse de tirer la sonnette d'alarme à propos de la corruption des Libéraux. Que ce soit les 250 millions du programme des commandites, la mauvaise gestion et le gaspillage scandaleux qui ont coûté un milliard de dollars en subventions à DRHC, en passant par le registre des armes à feu inefficace de 2 milliards de dollars, presque toutes les vérifications se sont conclues par d'autres exemples de la mauvaise gestion des Libéraux.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Demandra à la vérificatrice générale d'effectuer sans attendre une vérification de toutes les subventions, contributions et politiques contractuelles fédérales, et s'engagera à suivre ses recommandations.
- Augmentera le financement du Bureau de la vérificatrice générale afin d'assurer que cette dernière dispose des ressources nécessaires pour effectuer une vérification complète des programmes de subventions et de contributions, et des ministères, organismes et sociétés d'État si elle le juge nécessaire.
- Permettra à la vérificatrice générale de « suivre l'argent à la trace » jusqu'aux bénéficiaires en lui accordant le pouvoir, conféré par la loi, de vérifier les dossiers, documents et comptes des particuliers, institutions ou sociétés recevant des subventions, des contributions ou des transferts dans le cadre d'une entente avec le gouvernement du Canada.
- Veillera à ce que tous les programmes de subventions soient revus tous les cinq ans.
- Renforcera la mise en application des directives sur l'administration financière du gouvernement, et imposera de nouvelles peines en vertu du Code criminel en cas de fraude liée à l'abus de l'argent des contribuables.

Renforcer le rôle du commissaire à l'éthique

En 1993, Paul Martin et les Libéraux ont promis de nommer un commissaire à l'éthique indépendant. Depuis plus de dix ans, Paul Martin et les Libéraux refusent de tenir cette promesse, et Martin a voté contre ce qu'il avait lui-même affirmé dans son Livre rouge.

Finalement, sous la pression causée par le scandale des commandites, les Libéraux ont en partie tenu leur promesse. Cependant, de nombreux problèmes persistent en ce qui concerne le rôle du commissaire à l'éthique, notamment les exemptions particulières établies par Paul Martin pour ses propres entreprises.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Donnera au commissaire à l'éthique le pouvoir de sanctionner les contrevenants.
- Empêchera le premier ministre de passer outre aux décisions du commissaire à l'éthique, qui déterminera si le premier ministre, un ministre ou un autre responsable enfreint le Code régissant les conflits d'intérêts.
- Enchâssera à la législation le Code régissant les conflits d'intérêts.
- Supprimera les lacunes permettant aux ministres de voter sur des questions liées à leurs intérêts commerciaux.
- Mettra fin aux « pseudo-fiducies » qui permettent aux ministres d'être informés sur leurs intérêts commerciaux, et exigera que tous les biens ministériels soient placés en fiducies sans droit de regard.
- Permettra à tous les citoyens – et non seulement aux politiciens – de porter plainte auprès du commissaire à l'éthique.
- Assujettira au Code d'éthique les conseillers ministériels à temps partiel ou non rémunérés.

Renforcer la Loi sur l'accès à l'information

Le gouvernement libéral ne cesse de refuser aux Canadiens un meilleur accès à l'information gouvernementale. Le commissaire à l'information s'est rendu à plusieurs reprises devant les tribunaux pour contraindre le gouvernement à faire preuve d'ouverture.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Appliquera les recommandations du commissaire à l'information sur la réforme de la Loi sur l'accès à l'information.
- Donnera au commissaire à l'information le pouvoir d'ordonner la publication de renseignements.
- Assujettira à la Loi l'ensemble des sociétés d'État, des hauts fonctionnaires du Parlement, des fondations et des organismes qui dépensent l'argent des contribuables ou exercent des responsabilités publiques.
- Rendra l'exclusion des documents confidentiels du Cabinet sujette à l'examen du commissaire à l'information.
- Obligera les fonctionnaires à tenir des dossiers documentant leurs actes et leurs décisions.
- Prévoira une dérogation à toutes les exemptions de façon que l'intérêt public passe avant le secret gouvernemental.
- Garantira que toutes les exemptions à la communication de renseignements gouvernementaux ne soient justifiées que par le préjudice qui pourrait en résulter, et non pas par les règles d'exemption générale.
- Garantira que les exigences de divulgation de la Loi sur l'accès à l'information ne puissent pas être contournées par des dispositions relatives au secret d'autres lois fédérales, tout en respectant la confidentialité de la sécurité nationale et des renseignements personnels.

Renforcer la vérification et la responsabilisation des ministères

Le scandale des commandites a été révélé par une vérification interne – vérification que les Libéraux ont essayé de passer sous silence. Sous les Libéraux, la distinction entre les ministres et les fonctionnaires non partisans est devenue floue. Il importe de rétablir des lignes de responsabilités claires.

Le Plan

Un gouvernement conservateur :

- Confiera au contrôleur général la surveillance globale des services de vérification interne au sein de chaque ministère fédéral.
- Désignera le sous-ministre ou commissaire de chaque ministère ou organisme fédéral comme agent comptable responsable. Le sous-ministre ou le commissaire rendra compte au Parlement des dépenses et des pratiques administratives du ministère ou de l'organisme.
- Exigera, en cas de désaccord entre un ministre et un sous-ministre sur une question d'administration, que le ministre fournisse des instructions écrites au sous-ministre et qu'il en informe la vérificatrice générale et le contrôleur général.

Créer le poste de directeur des poursuites publiques

Dans le but d'assurer l'indépendance des poursuites judiciaires, un gouvernement conservateur emboîtera le pas à plusieurs provinces, notamment la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, et à d'autres démocraties parlementaires comme le Royaume-Uni et l'Australie, et créera le Bureau du directeur des poursuites publiques, qui sera indépendant.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Créera le Bureau du directeur des poursuites publiques, qui aura la responsabilité d'intenter des poursuites en vertu des compétences fédérales.
- Donnera au directeur des poursuites publiques le pouvoir de prendre la décision finale et exécutoire d'intenter des poursuites ou non, sauf si le procureur général ou le sous-procureur général lui ordonne d'agir autrement par un avis écrit public.
- Choisira le directeur des poursuites publiques parmi des candidats qualifiés, recommandés par un comité comprenant des représentants des partis d'opposition au Parlement.
- Donnera au directeur des poursuites publiques le mandat d'examiner les récentes décisions sur les poursuites intentées dans le cadre du scandale des commandites et sur d'autres questions ayant fait l'objet d'une enquête par la vérificatrice générale et le conseiller ou le commissaire à l'éthique.
- Structurera le Bureau du directeur des poursuites publiques conformément aux meilleures pratiques utilisées par d'autres juridictions comme la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Australie et le Royaume-Uni.



l'imputabilité

Pour

les possibilités

la sécurité

la famille

nos communautés

le Canada

Programme électoral du
Parti conservateur du Canada
2006

Depuis des générations, des gens du monde entier viennent au Canada pour avoir une vie meilleure. Cependant, les Canadiens craignent que leurs enfants et leurs petits-enfants n'aient pas les mêmes possibilités que nous avons eues. Le revenu net des Canadiens est pratiquement stagnant depuis dix ans. L'augmentation du revenu familial piétine sous la gouverne de Paul Martin comme ministre des Finances et premier ministre.

Sous les Libéraux, les possibilités et la reconnaissance sont allés aux amis et alliés du parti au pouvoir, les familles et entrepreneurs canadiens devant se battre pour supporter la paperasserie et le lourd fardeau fiscal.

Un gouvernement conservateur aidera les particuliers, les familles et les entreprises à aller de l'avant en réduisant les impôts, en récompensant l'effort et en faisant du Canada un pays où il fait bon faire des affaires.

Offrir un véritable allègement fiscal aux Canadiens

Le gaspillage et la corruption prévalent à Ottawa, et les Canadiens doivent pouvoir garder une plus grande part de leur argent. Un gouvernement conservateur offrira un véritable allègement fiscal à tous les Canadiens, un allègement fiscal visible et immédiat.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Réduira la TPS d'un point de pourcentage immédiatement, à six pour cent. Et nous la réduirons d'un autre point de pourcentage, à cinq pour cent, en l'espace de cinq ans. La TPS touche tout le monde – les familles, les personnes âgées et les jeunes qui font leurs premiers pas dans la vie. La réduction de la TPS aidera tous les citoyens à supporter le coût croissant de la vie, laissera plus d'argent dans les poches des citoyens et stimulera immédiatement l'économie.
- Maintenir le crédit d'impôt au titre de la TPS/TVH dans la déclaration fédérale d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Éliminera l'impôt sur les gains en capital des particuliers pour la vente de biens quand les produits sont réinvestis dans les six mois. Les Canadiens qui investissent ou qui héritent de la maison ou de la fortune familiale devraient pouvoir vendre ces biens et réinvestir le bénéfice dans sans être imposés. Il est temps que le gouvernement récompense les Canadiens qui investissent leur argent et créent des emplois.

Créer des emplois et stimuler l'économie canadienne

Pendant que les Libéraux s'enrichissent par leur culture du « tout m'est dû », de nombreux Canadiens – en particulier les travailleurs du secteur manufacturier – souffrent. Douze ans de fausses promesses des Libéraux sur la prospérité, la productivité et la croissance n'ont rien fait pour aider les entreprises canadiennes à faire face à une concurrence toujours plus forte sur la scène mondiale. Un gouvernement conservateur réduira les charges sociales afin de créer des emplois et de stimuler la croissance économique du Canada – pour le bien de tous.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Offrira enfin l'allègement fiscal que les libéraux ont promis aux entreprises dans le budget de février 2005. Les Libéraux se sont ravisés et ont renoncé à cette promesse le printemps dernier, lorsqu'ils ont conclu une entente sur le budget avec le NPD. Ils renouvellent maintenant cette promesse. Un gouvernement conservateur la réalisera. Le taux d'imposition général des sociétés passera de 21 à 19 pour cent d'ici 2010 et la surtaxe sur les entreprises sera éliminée le 1er janvier 2008. De plus, nous allons éliminer l'impôt fédéral sur le d'ici le 1er janvier 2006.
- Augmentera le seuil d'imposition des petites entreprises de 300 000 \$ à 400 000 \$ et réduira progressivement le taux d'imposition des petites entreprises à 11 % sur cinq ans. Il est temps d'alléger le fardeau fiscal des petites entreprises, pour qu'elles puissent prendre de l'expansion et créer des emplois.
- Maintiendra la réglementation qui régit actuellement la commercialisation des services d'assurance par les banques à charte.
- Allouera au moins 3 milliards de dollars par année au remboursement de la dette publique.

Offrir des possibilités dans les métiers

Les métiers spécialisés sont essentiels à l'avenir économique du Canada, mais les entreprises n'arrivent pas à trouver suffisamment de travailleurs qualifiés. Il existe 20 000 postes vacants dans les métiers spécialisés au Canada, et ce chiffre devrait augmenter à 50 000 d'ici 2010. Pendant ce temps, de nombreux jeunes ont des emplois mal payés et ne sont pas encouragés à choisir les métiers ou sont incapables de le faire en raison des obstacles financiers. Le Canada a besoin d'un plan pour ouvrir des portes aux jeunes et mettre un terme au traitement fiscal injuste des gens de métier.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Offrira une Subvention incitative à l'apprentissage de 1 000 \$ pour aider les nouveaux apprentis à payer des outils, des chaussures et des instruments de travail qui coûtent cher.
- Offrira aux gens de métier une déduction d'impôt d'un maximum de 500 \$ pour les outils, ce qui éliminera les formalités administratives pour les travailleurs autonomes et assurera la justice fiscale aux employés.
- Offrira un crédit d'impôt sur la création d'emplois pour apprentis de 10 pour cent sur le salaire des apprentis pendant deux ans, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, afin d'aider les entreprises qui ouvrent des postes d'apprenti à créer davantage d'emplois dans les métiers.

Limiter la croissance des dépenses pour les subventions et les contributions et celles des ministères et organismes

Ces cinq dernières années, les dépenses des ministères fédéraux ont augmenté à un niveau inacceptable. Une part beaucoup trop grande de l'argent des contribuables est absorbée par la bureaucratie à Ottawa ou dépensée pour des programmes inefficaces ou inefficients.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Limitera l'augmentation future des dépenses pour les programmes fédéraux de subventions et de contributions et des dépenses des ministères et organismes fédéraux (autres que la Défense nationale et les Affaires indiennes) au taux d'inflation plus la croissance de la population.
- Maintiendra les taux d'augmentation prévus des transferts aux particuliers, par exemple les prestations aux personnes âgées et l'assurance emploi, et des transferts aux autres paliers de gouvernement pour la santé, les programmes sociaux, la péréquation et l'infrastructure municipale.

Investir dans la recherche et le développement

La promotion accrue de la recherche élémentaire et appliquée, en particulier en science et en technologie, est essentielle au bien-être économique futur du Canada. Les dépenses du Canada pour la recherche et le développement, qui représentent 1,9 % du PIB, sont inférieures à celles de tous les autres pays du G8 et nettement inférieures à la moyenne de 2,3 % de l'OCDE.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Investira 500 millions de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années dans la recherche universitaire, par l'intermédiaire des organismes subventionnaires nationaux, ce qui comprend les coûts indirects de la recherche.
- Reconnaîtra le succès du crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE), qui encourage les investissements dans la recherche et le développement, et travaillera avec des intervenants de tous les domaines de recherche et divers secteurs de l'industrie afin d'examiner les possibilités d'élargir ce crédit d'impôt.

Promouvoir les régions du Canada

Nous devons encourager le développement économique de toutes les régions du pays et offrir des possibilités d'emploi à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. Les politiques de développement régional sont un élément important de toute stratégie exhaustive visant à aider les régions du Canada à profiter des possibilités offertes par la nouvelle économie mondiale, et un gouvernement conservateur les rendra plus efficaces.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Soutiendra les agences de développement régional comme l'APECA, la DEO, la FedNor et le BEC(Q), et maintiendra les taux de financement actuels.
- Assurera que les agences de développement régional sont protégées contre l'influence politique et pleinement responsables devant le Parlement et les Canadiens.
- Développera, de concert avec les habitants du Nord, autochtones et non autochtones, une vision visant à diriger les progrès économiques, sociaux et environnementaux dans la région.

Soutenir les industries traditionnelles du Canada

On dirait parfois que la vision qu'ont les Libéraux du Canada se limite à ce qu'on voit de la Tour du CN ou de la Tour de la Paix. Les conflits sur le bois d'œuvre, l'agriculture et les droits de pêche semblent ne jamais devoir se régler. Il est temps d'avoir un gouvernement qui se concentre sur les besoins des communautés qui dépendent de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêches – des secteurs essentiels à la prospérité du Canada. Un gouvernement conservateur défendra les travailleurs des industries traditionnelles.

• Agriculture

La ferme familiale est depuis longtemps l'un des piliers de notre pays. Depuis des générations, nos agriculteurs nourrissent les Canadiens et sont le « grenier » du monde. Mais les agriculteurs ont besoin de notre soutien. Nous devons défendre les intérêts des agriculteurs canadiens au moment des négociations commerciales internationales, et le gouvernement doit être à l'écoute en ce qui a trait au soutien de revenu agricole et à l'aide en cas de catastrophe.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Remplacera le PCSRA par des programmes distincts de stabilisation du revenu agricole et d'aide en cas de catastrophe. Le nouveau programme de stabilisation du revenu doit être plus simple et mieux adapté, tenant compte des coûts de production, du revenu de marché et de l'évaluation des stocks. Le gouvernement fédéral devrait être prêt à s'engager en cas de catastrophe, et financer la stabilisation du revenu de façon distincte, à des taux supérieurs aux taux actuels.
- S'engagera à augmenter de 500 millions de dollars par année le financement des programmes d'aide agricole.
- Accélérera la distribution de l'aide d'urgence de 755 millions de dollars que le gouvernement a promise en novembre aux producteurs de céréales et d'oléagineux.
- Assurera la viabilité des industries agricoles protégées par la gestion des approvisionnements. Le Canada a besoin d'une planification de la production efficace, d'un rendement axé sur le marché et d'importations prévisibles afin d'assurer l'efficacité de ses systèmes de gestion des approvisionnements.
- Donnera aux producteurs céréaliers de l'Ouest la liberté de prendre leurs propres décisions en matière de marketing et de transport. Ils devraient être libres de participer ou non à la Commission canadienne du blé.
- Défendra les agriculteurs canadiens au moment des négociations commerciales internationales. Un gouvernement conservateur cherchera à améliorer l'accès aux marchés étrangers des produits agricoles et agroalimentaires canadiens. Nous allons soutenir l'élimination progressive de tous les obstacles au commerce et l'abolition rapide de toutes les subventions aux exportations. Nous allons libéraliser le commerce en appliquant des règles bien définies, conjointement avec tous les autres pays membres de l'Organisation mondiale du commerce.
- Établira un programme « vert » de protection des récoltes pour aider les agriculteurs des Prairies. D'importantes inondations en Saskatchewan et au Manitoba empêchent les agriculteurs de faire des récoltes normales. Ce programme offrira une indemnisation aux agriculteurs victimes d'inondations.

• Foresterie

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Demandra au gouvernement américain de respecter les règles en ce qui a trait au bois d'œuvre. Les États-Unis doivent respecter le jugement de l'ALENA sur le bois d'œuvre, abolir l'amendement Byrd et rendre aux producteurs canadiens les 5 milliards de dollars recueillis en droits illégaux sur le bois d'œuvre.
- Offrira une aide véritable aux entreprises et aux travailleurs canadiens qui subissent les conséquences des mesures commerciales illégales des Américains. Le gouvernement du Canada garantira le remboursement des tarifs illégalement perçus sur le bois d'œuvre canadien par l'entremise d'Exportation et développement Canada. Cette mesure fera en sorte que les compagnies forestières puissent continuer de fonctionner sans pénalité. Nous allons continuer à aider à payer les frais de justice des entreprises canadiennes qui se battent contre les droits imposés par les Américains sur le bois d'œuvre. Nous allons soutenir les travailleurs forestiers déplacés.
- S'engagera à investir un milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir l'industrie canadienne du bois d'œuvre, notamment pour lutter contre le dendroctone du pin dans les forêts de l'Ouest et aider les communautés touchées par les droits sur le bois d'œuvre imposés par les États-Unis.

• Mines

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Maintiendra les incitatifs fiscaux comme le programme des superactions accréditatives, essentiels au dynamisme et à l'efficacité du marché financier dans l'industrie minière.
- Rationalisera le processus de réglementation de l'industrie minière et appliquera les recommandations du comité consultatif externe sur la réglementation intelligente en ce qui a trait aux mines, notamment l'approche « à guichet unique » des organismes de réglementation fédéraux dans le Nord pour le secteur pétrolier et gazier et l'industrie minière.

• Pêches

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Collaborera avec les provinces concernées sur la gestion des pêches. Nous allons adopter, conjointement avec les provinces et territoires côtiers intéressés, un système prévoyant une gestion régionale accrue, par l'intermédiaire de conseils de gestions et de conseils des pêches conjoints.
- Investira plus dans la science et la recherche sur les pêches. La pêche durable revêt une importance particulière.
- Établira une commission d'enquête judiciaire indépendante pour déterminer la cause de l'effondrement des stocks de saumon sockeye dans le fleuve Fraser.
- Élargira la limite de 200 miles au bord du plateau continental, au nez et à la queue du Grand banc et au Bonnet flamand dans l'Atlantique Nord, et assurera que le Canada gère la région.
- Exemptera de l'impôt sur les gains en capital la première tranche de 500 000 \$ des biens de pêche transférés au sein d'une même famille.



*l'imputabilité
les possibilités*

Pour

la sécurité

la famille

nos communautés

le Canada

**Programme électoral du
Parti conservateur du Canada
2006**

La sécurité de nos rues est l'une des caractéristiques marquantes du mode de vie au Canada, et les Canadiens sont fiers à juste titre de cette tradition de sécurité dans les communautés. Le gouvernement fédéral doit faire tout ce qu'il peut pour s'assurer que tous les Canadiens – en particulier les membres les plus vulnérables de notre société – puissent vivre en sécurité et en bonne santé dans les communautés.

La sécurité, c'est aussi savoir que nos frontières sont sûres et que le gouvernement fédéral nous protège activement contre le terrorisme, la contrebande et le crime organisé.

Les libéraux ont fait preuve de laxisme en matière de sécurité. Le nombre d'homicides est en hausse, la violence armée est une menace croissante, les infractions de culture illégale de cannabis ont doublé au cours de la dernière décennie et le gouvernement a montré qu'il était incapable d'expulser les criminels du Canada et de les empêcher de revenir.

Un gouvernement conservateur protégera les Canadiens, s'assurera que la justice est exercée de manière efficace et appropriée à l'égard des criminels et que nos frontières sont sécuritaires.

Des peines lourdes pour les crimes graves

Un gouvernement conservateur protégera les communautés contre le crime en alourdissant les peines pour les crimes graves et la récidive et en renforçant les conditions de libération conditionnelle. Nous nous assurerons que les peines imposées seront justes et nous mettrons fin au système de justice conciliant des Libéraux. Les crimes concernant les drogues, les gangs de rue et les armes à feu qui sont un fléau pour nos communautés doivent être sanctionnés par des peines d'emprisonnement minimums obligatoires; il faut également mettre fin aux peines purgées à domicile. La libération conditionnelle doit être un privilège qui se mérite et non pas un droit acquis.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Imposera des peines d'emprisonnement minimums obligatoires pour certaines infractions relatives au trafic de stupéfiants, aux armes, pour les criminels violents et les récidivistes, et s'assurera que les crimes graves sont sanctionnés par des peines lourdes.
- Mettra fin aux condamnations avec sursis (assignation à domicile) pour les crimes graves comme les crimes de violence, les agressions sexuelles, les infractions commises avec une arme, les infractions graves relatives aux drogues, les crimes commis contre des enfants et la conduite avec facultés affaiblies causant la mort ou des blessures graves.
- Demandra que soit automatiquement considérée comme criminel dangereux toute personne condamnée à trois reprises pour crime de violence ou agression sexuelle.
- Abrogera l'article 745.6 du Code criminel – la soi-disant « clause de la dernière chance » qui permet à un criminel condamné à perpétuité de demander une libération conditionnelle anticipée.
- Imposera des peines consécutives obligatoires (plutôt que des peines concurrentes comme c'est habituellement le cas) à certains contrevenants violents récidivistes et délinquants sexuels.
- Remplacera la libération d'office (un prisonnier peut, en vertu de la Loi, demander sa libération conditionnelle après avoir purgé les deux tiers de sa peine) par la mise en liberté méritée.
- Rendra plus sévères les dispositions sur la libération conditionnelle une fois qu'un délinquant a été reconnu coupable d'avoir commis un crime pendant une libération conditionnelle et éliminera définitivement toute libération conditionnelle après la troisième condamnation de cette nature.

- Empêchera les tribunaux d'accorder un « crédit » supplémentaire pour la période passée en détention avant le procès dans le cas de personnes qui n'ont pu obtenir la libération sous caution à cause de leurs antécédents criminels ou parce qu'elles ont violé les conditions de leur libération sous caution.
- Inversera la charge de la preuve dans les enquêtes sur cautionnement pour quiconque est inculpé d'un acte criminel commis avec une arme à feu.
- Travaillera pour que la Constitution soit modifiée de manière à interdire aux prisonniers incarcérés dans les établissements fédéraux de voter aux élections.
- Examinera le fonctionnement du Service correctionnel du Canada afin de renforcer la sécurité du public.
- Veillera à ce que les agents de correction aient les outils et la formation voulus pour accomplir leur travail d'agents de la paix.
- Adoptera, avec la collaboration des provinces, une stratégie nationale de lutte contre le crime organisé, notamment en créant un groupe de travail national conjoint sur la sécurité.
- Augmentera les ressources financières allouées à la GRC pour l'aider à lutter contre le crime organisé dans toutes les régions du pays.

Présence policière accrue dans les rues

Le Canada a besoin d'effectifs de première ligne plus nombreux pour faire respecter la loi. D'après des documents du ministère de la Sécurité publique, il manque actuellement 1,059 agents de la GRC dans les services de police fédéraux, provinciaux et municipaux. En outre, de nombreuses forces policières provinciales et municipales sont sous-financées et débordées. Il est temps de réinvestir dans les services d'application de la loi de première ligne au Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Réinvestira les économies réalisées grâce à l'annulation du programme inefficace d'enregistrement des armes d'épaule afin d'engager un plus grand nombre d'agents d'application de la loi de première ligne, et notamment de combler les postes vacants à la GRC.
- Négociera avec les provinces en vue de créer un nouveau programme à frais partagés avec les administrations provinciales et municipales afin d'ajouter au moins 2 500 policiers pour patrouiller dans nos villes et localités.
- Investira 100 millions par année en nouveaux crédits fédéraux pour appliquer les priorités en justice pénale, notamment pour collaborer avec les provinces et les municipalités afin d'engager plus de policiers et offrir des programmes d'aide aux victimes et de prévention de la criminalité juvénile.

Investissement dans un contrôle efficace des armes à feu, et non dans des mesures qui ne tiennent pas debout

Lorsque les Libéraux ont présenté pour la première fois le projet de loi C-68, le registre fédéral sur les armes à feu, ils ont dit que le registre coûterait environ 2 millions de dollars. Aujourd'hui, nous en sommes à près de 2 milliards de dollars – 1 000 fois plus que prévu – le registre est incomplet, bourré d'erreurs et, selon l'ancien chef de police de Toronto, « inefficace, car il ne permet même pas de coincer les criminels ».

Les Canadiens veulent plus que des réformes superficielles pour les programmes ratés. Il faut abandonner ce registre des armes d'épaule qui n'est que gaspillage et canaliser l'argent vers de vraies priorités en matière d'application de la loi. Ils veulent un contrôle efficace des armes qui élimine la criminalité dans nos rues, pas des réformes qui ne tiennent pas debout.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Abolira la très coûteuse Loi sur le registre des armes à feu (projet de loi C-68).
- Réinvestira toutes les économies découlant de la mise au rancart du projet de loi C-68 pour engager des agents d'application de loi de première ligne et aider les victimes de crime.
- Maintiendra l'actuel registre des armes de poing et les interdictions de toutes les armes actuellement interdites.
- Travaillera avec les provinces pour élaborer des programmes de contrôle des armes à feu efficaces qui permettront d'empêcher les criminels de posséder des armes tout en respectant le droit des Canadiens honnêtes d'avoir et d'utiliser des armes à feu de manière responsable. Ces mesures comprendront:
 - Des peines d'emprisonnement obligatoires minimums et une admissibilité restreinte aux libérations conditionnelles pour l'utilisation criminelle d'armes à feu, le trafic ou la possession d'armes à feu volées ou la possession illégale d'armes à feu, contraire aux conditions de libération sous caution ou de libération conditionnelle ou à une ordonnance d'interdiction de porter des armes à feu.
 - Une surveillance rigoureuse des personnes à haut risque à qui il est interdit de posséder des armes à feu, notamment en contrôlant leur lieu de résidence.
 - Des restrictions plus strictes, notamment la surveillance électronique, pour les personnes libérées sous caution ou en libération conditionnelle, lorsque des infractions avec armes à feu sont en cause.
 - La répression de la contrebande d'armes à feu.
 - Des lois exigeant l'entreposage sécuritaire.
 - Une formation en maniement des armes à feu.
 - Un système de permis exigeant une vérification des antécédents et une formation en maniement des armes à feu pour tous ceux qui veulent acquérir et utiliser légalement des armes à feu.
 - L'élimination des exceptions aux ordonnances d'interdiction de porter des armes à feu après une condamnation au pénal.

Plus de sévérité pour les délinquants sexuels

Dans nos collectivités, les familles devraient pouvoir élever leurs enfants sans craindre les prédateurs sexuels. Les femmes devraient pouvoir vivre en sécurité dans n'importe quelle ville du Canada. Mais sous les gouvernements libéraux, les délinquants sexuels ont bénéficié de peines trop légères et le Canada est devenu un refuge pour la pornographie juvénile sur Internet. Les libéraux ont refusé de majorer l'âge du consentement pour empêcher l'exploitation des jeunes par des adultes.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Demandra l'inscription dans un registre de tous les délinquants sexuels et des criminels dangereux reconnus. Ce registre comprendra des échantillons d'ADN de tous ceux qui ont été condamnés pour des infractions sexuelles ou sont actuellement en détention en raison d'infractions de cette nature.
- Renommra l'âge du consentement pour l'appeler âge de la protection et fera passer cet âge de 14 à 16 ans afin d'empêcher l'exploitation sexuelle des jeunes les plus vulnérables par des adultes.
- Adoptera une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pornographie juvénile et éliminera la soi-disant défense « de bien public ».
- Interdira les condamnations à l'emprisonnement avec sursis pour les agressions sexuelles contre des enfants. Les auteurs de ces crimes devraient purger une peine d'emprisonnement.
- Modifiera l'article 810.2 du Code criminel (les dispositions qui ont permis récemment à Karla Homolka d'éviter d'être surveillée après sa peine) afin de permettre aux procureurs du procès initial et aux victimes et à leur famille de participer à l'audience. Permettra aux juges d'imposer des restrictions en matière d'audience aux délinquants et de prolonger la durée de l'ordonnance.

Jeunes à risque

De trop nombreux problèmes liés au crime commencent lorsque les jeunes n'ont pas les facultés nécessaires pour faire les bons choix, pour dire « non » à l'alcool, aux drogues, aux gangs de rue et à la violence. Nous devons investir pour offrir aux jeunes des activités constructives auxquelles ils pourront dire « oui ».

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Travaillera avec les provinces, les municipalités, la police et les dirigeants communautaires des secteurs menacés par la violence des armes ou des gangs de rue pour appuyer des programmes destinés aux jeunes. Nous devons les aider à prendre conscience des dangers posés par la violence dans leurs écoles et leur communauté afin qu'ils rejettent la violence des armes et des gangs de rue.
- Appuiera des initiatives communautaires axées sur les résultats, misant sur le traitement de la toxicomanie, la formation et la réinsertion des jeunes ayant des problèmes avec la loi.
- Consacrera 50 millions de dollars au financement d'activités communautaires, éducatives, sportives, culturelles et professionnelles à l'intention des jeunes à risque.

Renforcement de la Loi sur le système de justice pénale pour les jeunes

Un gouvernement conservateur tiendra les jeunes contrevenants responsables envers leurs victimes et la communauté. Le système de justice pénale pour les jeunes doit prévoir des peines efficaces pour les adolescents qui commettent des crimes graves, rendre les jeunes contrevenants responsables de leur comportement et leur offrir de meilleures chances de réinsertion.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- S'assurera que toute personne de 14 ans et plus inculpée de crimes de violence graves ou récidiviste soit automatiquement assujettie aux dispositions sur les peines pour adulte.
- Modifiera la Loi pour ajouter la dissuasion et la dénonciation aux principes qui régissent obligatoirement la détermination des peines.

Création d'un Bureau national de l'ombudsman des victimes

Les Libéraux ont souvent fait passer les droits des criminels avant la compassion pour les victimes d'un crime qui ont été blessées, dont la vie privée et le domicile ont été violés, ou qui pleurent la perte d'un être cher. Un gouvernement conservateur donnera aux victimes de crimes un défenseur au sein du gouvernement.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Créera un Bureau national de l'ombudsman des victimes dont le budget sera égal à celui du Bureau de l'enquêteur correctionnel et ce, afin de veiller à ce que les victimes puissent se faire entendre par le système correctionnel fédéral et le système judiciaire.
- Affectera 10 millions de dollars par année à l'aide aux victimes, ce qui englobe l'appui à la participation des victimes aux audiences sur les libérations conditionnelles.

Adoption d'une stratégie nationale en matière de drogues

Les Libéraux ont mis le Canada sur la voie de la légalisation des drogues. Cela ne peut pas continuer. Les parents et les agents de police savent qu'il ne faut pas qu'il y ait davantage de drogues qui circulent dans nos rues. Sous les Libéraux, le nombre de plantations clandestines de marijuana a connu une forte croissance, tout comme la production et la distribution de drogues comme le crack, le crystal meth et l'ecstasy. Malgré tout ce qui montre le contraire, un des nouveaux sénateurs libéraux de Paul Martin a déclaré que l'inquiétude face aux ravages causés par le crystal meth était exagérée.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Mettra fin à la détention à domicile et veillera à ce que des peines obligatoires minimales et d'importantes amendes soient imposées pour les crimes graves liés à la drogue, y compris aux exploitants de plantations clandestines de marijuana et aux producteurs et revendeurs de crystal meth et de crack.
- Empêchera la décriminalisation de la marijuana.
- Rendra les produits chimiques précurseurs de crystal meth comme la pseudoéphédrine plus difficiles à obtenir.
- Mettra en place une stratégie nationale en matière de drogues qui visera plus particulièrement les jeunes. Cette stratégie couvrira toutes les drogues, pas seulement la marijuana, et comprendra une campagne nationale de sensibilisation visant à dissuader les jeunes de consommer de la drogue.
- Accélérera l'expulsion des personnes qui ne sont pas citoyens canadiens et qui ont été reconnues coupables de narcotrafic, d'importation de drogues ou de culture de marijuana.
- Rétablira la Police de Ports Canada que les Libéraux ont fait disparaître, ce qui a eu pour conséquence une croissance du crime organisé dans les ports maritimes.

Enquête sur la tragédie d'Air India

L'explosion d'une bombe dans un avion d'Air India est l'assassinat collectif et l'acte terroriste le plus grave que le Canada ait jamais connu; des preuves montrent que des erreurs ont été commises par les organismes chargés de l'enquête.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Ordonnera dès que possible une enquête judiciaire complète et indépendante sur l'enquête publique menée sur l'explosion d'une bombe à bord d'un avion d'Air India le 23 juin 1985.

Sécurité des frontières

Les attaques terroristes, les catastrophes naturelles et les épidémies qui se produisent à travers le monde ont mis en évidence l'inertie du gouvernement libéral en matière de menaces terroristes ou autres chez nous. Quatre années d'inaction depuis le 11 septembre 2001 ont rendu le gouvernement fédéral incapable d'assurer la protection de la sécurité nationale du Canada.

Dans son rapport de mars 2004, la vérificatrice générale critiquait le gouvernement pour n'avoir pas réussi à créer un système de sécurité intégré. Toujours en mars 2004, le rapport d'un comité sénatorial bipartite concluait que le Canada n'était « pas prêt » à riposter à une attaque terroriste.

Même l'examen annuel de la politique de sécurité nationale du gouvernement rendu public en avril 2005 identifiait douze priorités gouvernementales à l'égard desquelles il n'y avait eu aucune amélioration et auxquelles on n'avait pas donné suite.

Les Canadiens ne peuvent plus attendre que le gouvernement libéral se réveille et se rende compte que les menaces à notre sécurité nationale sont de plus en plus nombreuses.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Nommera un commissaire national à la sécurité chargé de faire des recommandations au gouvernement sur la manière de coordonner le travail de la GRC, du SCRS, de l'Agence des services frontaliers du Canada, d'une Garde côtière revitalisée et d'une police portuaire remise en service et d'un nouveau Bureau canadien du renseignement étranger, ainsi que sur certaines questions de sécurité dans les ministères de l'Immigration et des Transports.
- Créera un Bureau canadien du renseignement étranger pour recueillir efficacement des renseignements à l'étranger, contrer de manière indépendante les menaces avant qu'elles n'atteignent le Canada et augmenter les opérations de renseignement avec nos alliés.
- Fera de la Garde côtière canadienne un organisme autonome et mettra en oeuvre les plans visant à investir 276 millions de dollars sur cinq ans pour augmenter et moderniser la flotte de la Garde côtière.
- Créera un Comité sur la sécurité nationale pour assurer une surveillance efficace ainsi qu'une imputabilité et une transparence accrues en ce qui concerne les efforts du Canada en matière de sécurité nationale.
- S'assurera que les organismes comme le SCRS, la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada disposent des ressources et du matériel adéquats.
- Fournira aux agents frontaliers des armes de poing et la formation nécessaire pour les utiliser et s'assurera, pour la sécurité de ces agents, qu'il n'y a aucun poste où ils travaillent seuls.
- Rouvrira, au Québec et dans l'Ouest, les détachements de la GRC aux frontières et augmentera les ressources de manière à permettre à la GRC de réagir promptement aux problèmes frontaliers.
- Déploiera une technologie de reconnaissance faciale et d'autres technologies biométriques aux passages frontaliers et aux bureaux d'entrée.

Adoption de lois efficaces en matière d'expulsion

En avril 2003, la vérificatrice générale signalait que le gouvernement fédéral avait perdu la trace d'environ 36 000 personnes qui faisaient l'objet d'ordonnances d'expulsion. C'est inacceptable. Les personnes qui font l'objet d'ordonnances d'expulsion doivent quitter le pays. Les Canadiens ne méritent rien de moins.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Réduira rapidement le nombre d'ordonnances d'expulsion non exécutées et exécutera promptement les nouvelles ordonnances d'expulsion.
- Traitera en priorité les ordonnances d'expulsion, anciennes ou récentes, qui concernent les personnes ayant un casier judiciaire ou des liens avec des organismes terroristes ou le crime organisé.
- Modifiera la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, le Code criminel et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition pour permettre aux tribunaux d'ordonner l'expulsion après condamnation pour certaines infractions et d'interdire que les personnes dont l'expulsion a déjà été ordonnée soient admissibles à une libération conditionnelle avant leur expulsion.

l'imputabilité
les possibilités
la sécurité

Pour

 ***la famille***

nos communautés
le Canada

**Programme électoral du
Parti conservateur du Canada
2006**

La famille est le pilier de la société. Des familles saines offrent l'amour et le soutien nécessaires pour élever la prochaine génération de Canadiens et pour s'occuper des personnes âgées et atteintes d'incapacité. Cependant, les familles ont besoin du soutien et de la reconnaissance du gouvernement. Les parents ont besoin d'aide et doivent avoir des choix en matière de garde d'enfants de façon à pouvoir équilibrer travail et famille. Les personnes âgées ont besoin d'une sécurité pour protéger leurs gains durement gagnés. Les familles qui ont des enfants au collège et à l'université ont besoin d'aide pour payer les frais de scolarité toujours croissants. Et l'ensemble des familles et des individus doivent avoir accès à des soins de santé quand ils en ont besoin. Un gouvernement conservateur s'engagera à répondre aux besoins des familles canadiennes et à défendre leurs intérêts, et à bâtir une société plus forte.

Offrir de meilleurs soins de santé aux Canadiens

Le Parti conservateur s'engage à assurer que tous les Canadiens ont accès à des soins de qualité en temps opportun, peu importe leur capacité de payer. Nous nous engageons à offrir un système de santé universel, financé par les fonds publics et respectant les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé et la Charte canadienne des droits et libertés.

Après douze ans sous les Libéraux, rien n'a été fait pour améliorer les soins de santé offerts aux Canadiens. Il est difficile de trouver un médecin de famille. Les Canadiens attendent plus longtemps pour des chirurgies critiques et les services de spécialistes. Les hôpitaux sont de plus en plus sales. Et de plus en plus de Canadiens traversent la frontière ou ont recours à des cliniques privées, ici au Canada, pour recevoir les soins dont ils ont besoin.

Les Canadiens devraient avoir accès à des soins en temps opportun, par l'intermédiaire du système de santé public. Comme l'a récemment statué la Cour suprême du Canada, « l'accès à une liste d'attente n'est pas l'accès à des soins de santé ».

Offrir de vraies solutions pour les soins de santé – une Garantie sur les délais d'attente pour les patients

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Appliquera l'Accord sur la santé conclu en septembre 2004 par les gouvernements fédéral et provinciaux. Nous allons assurer que :
 - des jalons fondés sur des preuves sur les délais d'attente acceptables sont établis dès que possible pour le cancer, les maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement des articulations et le rétablissement de la vue, comme le prévoit l'Accord sur la santé ;
 - des objectifs sur les délais d'attente pour les procédures prioritaires identifiées par les provinces sont fixés d'ici la fin de 2006 ;
 - des rapports sont régulièrement publiés sur les progrès réalisés dans l'atteinte de ces objectifs, comme le prévoit l'Accord sur la santé ;
 - le nombre de professionnels de la santé est plus élevé au Canada en collaborant avec les provinces et les territoires afin d'élargir les programmes de formation des médecins, du personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé.
- Collaborera avec les provinces pour offrir une Garantie sur les délais d'attente pour les patients afin que tous les Canadiens reçoivent les traitements médicaux essentiels dans des délais d'attente cliniquement acceptables, ou qu'ils peuvent être traités dans une autre juridiction, comme l'exigent la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Chaoulli* et la Charte des droits et libertés.

Depuis douze ans, les Libéraux retardent ou refusent de prendre des mesures sur de nombreuses autres questions liées au système de santé.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Collaborera avec les provinces pour élaborer des plans exhaustifs sur la prévention et le traitement du cancer, les maladies mentales et les maladies du cœur. Nous allons appliquer une Stratégie canadienne quinquennale sur le contrôle du cancer de 260 millions de dollars afin d'améliorer la détection et la prévention de la maladie, et la coordination des ressources entre le gouvernement fédéral, les groupes de défense et les provinces, et élaborer de nouveaux plans nationaux sur les maladies mentales et les maladies du cœur.
- Indemniser immédiatement toutes les personnes qui ont contracté l'hépatite C à partir de sang contaminé, comme le recommandait la Commission Krever.
- Conjointement avec les provinces, permettra une combinaison de prestation de soins publique et privée, tant que le système de santé est financé par les fonds publics et universellement accessible.
- Améliorera l'accès aux suppléments et aux produits de santé naturels et complémentaires.
- Présentera une Loi nationale sur l'invalidité pour favoriser un accès raisonnable aux soins médicaux, au matériel médical, aux services d'éducation, à l'emploi, aux moyens de transport et au logement pour les Canadiens handicapés.

Un gouvernement conservateur ne proposera et ne soutiendra pas de mesure législative sur l'avortement.

Offrir une Allocation pour le choix en matière de garde d'enfants

Les Libéraux et le NPD pensent que la seule réponse à l'amélioration de la garde d'enfants au Canada est leur plan « taille unique », prévoyant une bureaucratie massive qui ne profitera qu'à un faible pourcentage de Canadiens. Seuls les Conservateurs croient à la liberté de choix en matière de garde d'enfants. Le meilleur rôle que le gouvernement puisse jouer est de laisser les parents choisir ce qui est mieux pour leurs enfants, et d'offrir aux parents les ressources dont ils ont besoin pour équilibrer travail et famille comme ils l'entendent – qu'ils choisissent une garde formelle en garderie, une garde informelle par des voisins ou des proches, ou la présence d'un parent à la maison.

Le plan

Un gouvernement conservateur présentera une politique sur la famille offrant un véritable choix aux parents en matière de garde d'enfants.

Un gouvernement conservateur :

- Offrira à toutes les familles une nouvelle Allocation pour le choix en matière de garde d'enfants de 1 200 \$ par année, pour chaque enfant de moins de six ans, à compter de 2006, allocation qui sera imposable comme revenu du conjoint qui a le revenu le plus faible. Cela s'ajoutera à la Prestation fiscale canadienne pour enfants, au Supplément de la prestation nationale pour enfants et à la Déduction pour frais de garde. L'Allocation pour le choix en matière de garde d'enfants laissera les parents choisir l'option de garde qui convient le mieux aux besoins de leur famille.

- Aidera les employeurs et les communautés à créer des places de garderie au travail et par l'intermédiaire de coopératives ou d'associations communautaires en offrant un crédit d'impôt représentant 250 millions de dollars par année aux employeurs qui couvrent le coût total de la création des nouvelles places de garderie. Nous offrirons un type de soutien similaire aux associations sans but lucratif pour la création de places en garderie. Nous estimons que ce programme permettra de créer 125 000 nouvelles places de garderie sur cinq ans et aidera les travailleurs à jongler avec leurs responsabilités professionnelles et familiales. Ce programme sera conçu afin d'assurer que les petites entreprises et les communautés rurales y ont accès, tout comme les plus grandes entreprises et les villes.
- Respectera pendant un an les engagements bilatéraux sur la garde d'enfants pris par le gouvernement

Assurer la sécurité des personnes âgées

Le bilan des Libéraux quant aux personnes âgées est une triste histoire d'imposition injuste, de mauvais services gouvernementaux et, maintenant, d'une bourde politique inexcusable qui a détruit les économies de retraite des Canadiens qui avaient investi dans des fiducies de revenu.

Il est temps que le gouvernement respecte ceux qui ont passé leur vie à élever une famille, à économiser pour leur retraite et à bâtir ce pays.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Confirmera son engagement envers le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) en tant que garanties de sécurité du revenu à la retraite.
- Stoppera l'attaque des Libéraux envers les économies de retraite et préservera les fiducies de revenu en ne prélevant aucun nouvel impôt.
- Protégera l'intégrité du fonds d'investissement du RPC afin d'empêcher les politiciens de l'utiliser pour équilibrer le budget ou financer d'autres projets politiques.
- Protégera les personnes âgées contre la surimposition en augmentant la déduction fiscale du revenu de retraite de 1 000 \$ à 2 000 \$ par année en 2006, et à 2 500 \$ dans cinq ans.
- Établira un Conseil des personnes âgées, formé de personnes âgées et de représentants d'organisations de personnes âgées, chargé de conseiller le ministre responsable des personnes âgées sur des questions d'importance nationale.

Soutenir les étudiants et les familles avec étudiants

Le coût croissant de l'éducation postsecondaire impose un lourd fardeau aux étudiants canadiens et à leur famille.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Allouera 100 millions de dollars par année à des mesures visant à améliorer le soutien aux étudiants de niveau postsecondaire, y compris le Programme canadien de prêts aux étudiants.
- Collaborera avec les provinces pour augmenter le seuil du revenu familial pour l'admissibilité aux prêts étudiants.
- Exemptera de l'impôt la première tranche de 10 000 \$ des bourses aux étudiants.
- Offrira aux étudiants ou à leurs parents un crédit d'impôt fédéral jusqu'à concurrence de 500 \$ par année, au titre des dépenses pour manuels scolaires.
- En collaboration avec les provinces, séparera le financement de l'éducation postsecondaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et créera un Transfert canadien pour l'éducation et la formation, indépendant, afin d'assurer qu'il existe un fonds dédié à la formation et à l'éducation postsecondaires.

Promouvoir la santé et le bien-être

L'élément le plus important de la santé est la prévention, notamment l'assurance que les Canadiens, en particulier les enfants, mangent bien et font de l'exercice physique. Un gouvernement conservateur va promouvoir un ordre du jour sur le bien-être et la forme physique afin d'aider les Canadiens à rester en forme et en bonne santé.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- S'engagera à allouer au moins un pour cent du financement fédéral annuel total pour la santé à l'activité physique, ce qui comprend le sport amateur et des programmes pour les enfants d'âge scolaire comme le Programme des primes d'excellence.
- Permettra aux parents des jeunes de moins de 16 ans qui inscrivent leurs enfants à des programmes qui encouragent la forme physique, de réclamer un crédit d'impôt fédéral jusqu'à concurrence de 500 \$ par année par enfant au titre des frais d'inscription et d'adhésion.

Permettre un vote libre sur le mariage

La mesure législative des Libéraux visant à abolir la définition traditionnelle du mariage n'a pu être adoptée que par un vote partisan du cabinet. Nous pensons que c'est le Parlement, par un vote entièrement libre, qui doit déterminer la définition du mariage.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Tiendra un vote entièrement libre sur la définition du mariage à la prochaine session parlementaire. Si cette résolution est adoptée, le gouvernement présentera une loi visant à rétablir la définition traditionnelle du mariage, tout en respectant les mariages existants entre personnes de même sexe.



- ✧ *l'imputabilité*
- ✧ *les possibilités*
- ✧ *la sécurité*
- ✧ *la famille*

Pour

✧ ***nos communautés***

✧ *le Canada*

**Programme électoral du
Parti conservateur du Canada
2006**

Ce qui fait la force du Canada, c'est la force de ses habitants et de ses communautés, et le gouvernement peut jouer un rôle important en contribuant à bâtir des communautés fortes. Nous avons besoin de routes et d'infrastructures de qualité pour que les banlieusards ne perdent plus leur temps dans les embouteillages lorsqu'ils vont travailler et pour que les habitants des régions rurales n'aient pas à faire bouillir leur eau avant de la boire. Nous avons besoin d'une politique d'immigration qui répond aux besoins économiques du Canada et facilite la réunification des familles. Nous avons besoin de logements décents dans nos villes et dans nos communautés et d'un environnement sain, dans lequel il fait bon vivre.

Un gouvernement conservateur construira des routes et améliorera l'infrastructure, nettoiera l'environnement et renforcera notre système d'immigration de manière à bâtir des communautés fortes qui répondront aux besoins de tous les Canadiens et qui ne serviront pas seulement les intérêts de quelques privilégiés.

Améliorer l'infrastructure nationale du Canada

L'infrastructure est un investissement capital dans notre productivité économique et notre qualité de vie. Les banlieusards ne devraient pas avoir à emprunter des autoroutes saturées. Les camionneurs qui transportent des cargaisons vitales pour l'économie canadienne ne devraient pas être coincés dans des bouchons à des points de passage frontaliers inadéquats. Les Canadiens des régions rurales ne devraient pas avoir à éviter les nids de poule pendant la majeure partie de l'année. Les Libéraux se sont engagés à financer l'infrastructure municipale, mais les routes, les autoroutes et les points de passage frontaliers ne semblent jamais s'améliorer. Un gouvernement conservateur aura une meilleure approche pour régler les problèmes d'infrastructure du Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Continuera à financer le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités et transférera l'équivalent de 5 cents par litre d'essence aux villes et aux communautés d'ici 2009-2010 pour l'infrastructure municipale.
- Élargira le Nouveau pacte pour permettre aux villes et aux communautés, y compris les villes de plus de 500 000 habitants, d'utiliser le transfert des revenus provenant de la taxe sur l'essence pour construire et réparer les routes et les ponts, améliorer la sécurité des routes et remédier à leur engorgement.
- Négociera avec les provinces une nouvelle entente en matière d'infrastructure afin de créer un fonds stable et permanent pour l'infrastructure routière et frontalière. Nous engagerons 2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années dans le Fonds de l'infrastructure routière et frontalière; cette somme atteindra donc 600 millions de dollars en 2010.
- Utilisera le nouveau Fonds pour l'infrastructure routière et frontalière pour travailler avec les provinces à l'amélioration du réseau routier national canadien, en particulier la route transcanadienne.
- Élaborera un Indice national de la congestion routière pour suivre les progrès réalisés en matière de réduction de la congestion routière et cherchera à alléger cette congestion dans les municipalités du pays. Il faut commencer à mesurer les résultats obtenus par rapport à l'argent investi dans l'infrastructure.
- Maintiendra les ententes fédérales en matière d'infrastructure conclues entre le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités.
- Appuiera l'Initiative de développement de la porte d'entrée canadienne du Pacifique, affectant au moins 591 millions de dollars à l'Initiative, mais accordera plus de latitude à la Colombie-Britannique et à ses autres partenaires pour définir les projets prioritaires sans intervention de la part du fédéral.

Bâtir plus de logements abordables

Tous les Canadiens devraient avoir la possibilité de posséder ou de louer un logement.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Travaillera avec les provinces et les municipalités pour offrir des incitatifs fiscaux aux constructeurs du secteur privé afin que les citoyens à faible revenu puissent avoir plus facilement accès à des logements abordables. En particulier, sur une base expérimentale, nous bonifierons les programmes existants en mettant sur pied un programme de crédit d'impôt pour le logement des personnes à faible revenu. À compter de 2007-2008, nous offrirons 200 millions de dollars par an sous forme de crédits d'impôt fédéraux pour encourager les promoteurs à construire ou à moderniser des logements locatifs abordables dans lesquels au moins 40 % des occupants gagneront moins de 60 % du revenu moyen de la région.

Combattre les engorgements grâce au transport en commun

Une meilleure utilisation du transport en commun contribuera à réduire la congestion routière dans nos centres urbains et à diminuer les émissions d'oxyde de carbone et d'autres polluants. Il faut inciter les Canadiens à utiliser le transport en commun en rendant cette option plus avantageuse sur le plan financier.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Accordera aux usagers des transports en commun un crédit d'impôt fédéral pour couvrir le coût de leur laissez-passer mensuel. Les parents auront également droit à ce crédit d'impôt pour leurs enfants à charge.

Un environnement plus propre et plus sain

Les Libéraux parlent beaucoup d'environnement, pourtant ils n'ont rien fait pour favoriser un environnement propre au Canada. Ils signent d'ambitieux traités internationaux et envoient de l'argent aux gouvernements étrangers pour acheter des droits d'émissions, mais semblent incapables d'aider les gens de leur propre pays.

Un gouvernement conservateur mettra en oeuvre un plan « propre au Canada » dont l'objectif sera de garantir aux générations futures de l'air propre, de l'eau propre, des terres propres et de l'énergie propre, ici au Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Élaborera une Loi sur la pureté de l'air pour légiférer sur la réduction des polluants contribuant au smog comme l'oxyde d'azote (NO_x), l'anhydride sulfureux (SO₂) et les matières particulaires.
- S'attaquera à la question de l'émission des gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone (CO₂), en élaborant un plan canadien axé sur les nouvelles technologies, conjointement avec les provinces et en collaboration avec les autres grands pays industrialisés.
- Garantira la qualité de l'eau en s'attaquant aux problèmes environnementaux, notamment la nécessité d'établir la cartographie de la couche aquifère, en protégeant le bassin des Grands Lacs, en interdisant les transferts d'eau inter-bassins, en imposant des pénalités élevées pour l'évacuation illicite des produits pétroliers de fonds de cale en mer, en assurant une gestion adéquate des bassins hydrographiques et en appliquant des méthodes pour garantir la qualité et la quantité de l'eau.
- Nettoiera les sites fédéraux contaminés et incitera le secteur privé à nettoyer les friches industrielles.
- Exigera un contenu moyen d'énergie renouvelable de 5 %, comme l'éthanol et le biodiesel, dans l'essence et les carburants diesel canadiens, d'ici 2010.

Un plan d'immigration qui convient au Canada

Le Canada accueille depuis longtemps des hommes et des femmes qui n'ont pas peur de travailler, respectueux des lois, qui cherchent la liberté, la démocratie et plus de possibilités pour eux et leur famille.

La feuille de route des Libéraux en matière d'immigration consiste à tolérer que certains passent avant d'autres, à mettre en place des programmes spéciaux pour des stripteaseuses étrangères et à faire traîner pendant des années des demandes d'immigration légitimes à cause de tracasseries administratives. De plus, ils exigent des droits très élevés pour les demandes d'immigration qui servent à payer les dépenses inutiles et corrompues d'autres ministères.

Un gouvernement conservateur établira un programme d'immigration juste et rationnel qui convient au Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Réduira de moitié les droits de 975 \$ exigés pour l'établissement des immigrants et de leur famille, qui pourront utiliser cet argent pour couvrir leurs frais d'établissement au Canada.
- Créera un Bureau canadien de l'évaluation et de la reconnaissance officielle des titres de compétence, qui fera une évaluation préliminaire des titres de compétence et de l'expérience acquis à l'étranger. Nous travaillerons avec les provinces et des associations professionnelles pour garantir que les professionnels formés à l'étranger répondent aux normes canadiennes et permettre aux professionnels ayant la formation requise de trouver rapidement du travail au Canada.
- Appuiera les Canadiens qui adoptent des enfants nés à l'étranger en accordant automatiquement la citoyenneté canadienne à ces enfants une fois l'adoption finalisée.

Possibilités et respect pour les Autochtones

Chaque année, depuis douze ans, les Libéraux règlent par de belles paroles les questions touchant les Autochtones. En réalité, ils leur ont légué de l'eau non potable, de mauvaises écoles et des logements insalubres. Chaque année, les dépenses consacrées aux Autochtones augmentent, mais la vie des peuples autochtones au Canada ne cesse de se détériorer. Pendant ce temps les conflits, les revendications et les poursuites judiciaires s'accumulent.

Les Libéraux devraient avoir honte. Le moment est venu d'aborder les choses différemment.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Acceptera les objectifs convenus à la récente réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux et collaborera tant avec les premiers ministres qu'avec les dirigeants autochtones nationaux pour les atteindre.
- Appuiera l'élaboration d'un régime de droits de propriété individuels dans les réserves pour encourager l'octroi de prêts pour les logements privés et les entreprises.
- Permettra aux parents autochtones de choisir l'éducation de leurs enfants et s'assurera que le financement suit le parcours scolaire des étudiants.
- Remplacera la Loi sur les Indiens (et la législation connexe) par un cadre législatif moderne qui donnera aux Autochtones canadiens l'entière responsabilité juridique et démocratique de leurs propres affaires au sein de la Constitution, y compris la Charte des droits et libertés.
- Procédera au règlement de toutes les « revendications globales » en suspens dans le cadre d'une structure claire qui tient compte à la fois des droits des revendicateurs autochtones et des droits du Canada.
- Adoptera des mesures pour régler les revendications « spécifiques » non résolues de manière à rendre justice aux revendicateurs autochtones et assurer une certitude au gouvernement, à l'industrie et aux Canadiens non autochtones.
- Mettra en œuvre toutes les recommandations du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes contenues dans son quatrième rapport sur le règlement des revendications relatives aux pensionnats indiens, afin d'accélérer le règlement de ces revendications et de faire des économies.
- Reconnaîtra la contribution des anciens combattants autochtones et réparera 60 ans d'injustice en appliquant la résolution que la Chambre des communes a adoptée pour reconnaître que les anciens combattants de guerre des Premières nations, métis et inuits ont été traités et indemnisés injustement par le passé et prendre des mesures immédiatement pour indemniser concrètement ces anciens combattants d'une façon qui soit digne des services rendus et des sacrifices qu'ils ont consentis.

Promouvoir les arts, la culture et les sports de compétition

Le Canada est un pays qui compte de grands artistes et de grands athlètes. Les arts, la culture et les sports contribuent tous fortement à notre identité nationale.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Établira un Secrétariat francophone au sein du ministère du Patrimoine canadien. La langue fait partie intégrante de notre culture et de notre patrimoine et devrait servir de base au processus décisionnel sur la communauté culturelle et artistique francophone.

- Garantira que la CBC et Radio-Canada continuent de jouer un rôle vital en tant que radiodiffuseurs publics nationaux.
- Maintiendra le rôle de l'Office national du film, du Conseil des Arts du Canada et des autres organismes fédéraux du domaine des arts et de la culture.
- Donnera aux Canadiens un meilleur accès aux émissions de radio et de télévision de l'étranger et en langues étrangères.
- Honorera l'engagement de consacrer 140 millions de dollars par an au sport amateur, dont 55 millions de dollars sur cinq ans pour les athlètes de haut niveau qui participent aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver

Soutenir les dons de bienfaisance

Les organismes de bienfaisance jouent un rôle essentiel en venant en aide aux autres Canadiens et en renforçant notre sentiment d'appartenance. Le gouvernement devrait permettre aux Canadiens de choisir librement les organismes de bienfaisance qu'ils veulent appuyer.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Éliminera l'impôt sur les gains en capital pour les actions inscrites en bourse données à des organismes de bienfaisance. Le gouvernement ne devrait pas pénaliser les Canadiens qui contribuent aux organismes de bienfaisance. Les Canadiens qui donnent des actions cotées en bourse aux organismes de bienfaisance canadiens ne devraient pas payer d'impôt sur les gains en capital réalisés sur ces dons d'actions.



l'imputabilité

les possibilités

la sécurité

la famille

nos communautés

Pour



le Canada

**Programme électoral du
Parti conservateur du Canada**

2006

Le Canada est un grand pays. Un pays fort, glorieux et libre. Nous avons mis notre courage à l'épreuve lors de guerres mondiales livrées au nom de la liberté. Nous avons uni, et gardons uni, un pays ayant deux langues officielles, d'importantes distances géographiques et de nombreuses cultures. Nous exportons nos produits et nos idées partout dans le monde et avons bâti un pays commerçant sans égal. Mais malgré la fierté que nous éprouvons pour notre passé, le Canada est en train de perdre son unité nationale et sa place sur la scène mondiale. Les Forces armées canadiennes seront-elles capables de défendre notre souveraineté ? Le Canada va-t-il rester uni après qu'un gouvernement libéral corrompu a terni la réputation du fédéralisme au Québec ? Pouvons-nous maintenir notre position en tant que partenaire commercial mondial alors que le gouvernement fédéral ne défend pas nos intérêts nationaux ?

Un gouvernement conservateur rétablira la fierté au Canada. Nous allons protéger notre souveraineté et notre sécurité nationales, travailler afin d'unir le pays en respectant les différences provinciales et culturelles, et défendre nos intérêts économiques.

Fédéralisme ouvert – Renforcer l'unité nationale

La responsabilité première du gouvernement fédéral est de préserver l'unité du pays. Pourtant, les Libéraux fédéraux ont mis la cause fédéraliste en péril au Québec, lancé des attaques injustifiées envers les premiers ministres provinciaux, et conclu une série d'ententes avec des provinces choisies, insatisfaisantes pour tout le monde.

Il est temps que le gouvernement fédéral établisse de nouvelles relations avec les provinces dans un fédéralisme ouvert, tout en clarifiant les rôles des deux ordres de gouvernement selon le partage des pouvoirs conférés par la Constitution.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Soutiendra la mise en place de mécanismes intergouvernementaux visant à faciliter la participation des provinces dans des domaines de compétence fédérale si les compétences provinciales sont touchées, et consacrera ces pratiques dans une Charte du fédéralisme ouvert. Nous allons collaborer avec les provinces dans des domaines comme la culture, l'environnement et le commerce, dans le contexte de la Constitution. Plus précisément, nous allons :
 - Inviter le gouvernement du Québec à jouer un rôle à l'UNESCO selon des modalités analogues à sa participation à la Francophonie.
 - Faciliter la participation des provinces à la définition de la position du Canada dans le cadre des négociations sur les accords commerciaux bilatéraux, hémisphériques et internationaux, si les compétences provinciales sont touchées.
 - Collaborer avec les bureaux commerciaux provinciaux à l'étranger afin de promouvoir et de créer des débouchés.
 - Soutenir la contribution importante du Conseil de la Fédération au renforcement de la coopération intergouvernementale et interprovinciale, à l'amélioration de l'union économique et sociale au Canada, et à la promotion de la définition de normes et d'objectifs communs à toutes les provinces.

Déséquilibre fiscal

Depuis huit ans, le gouvernement fédéral amasse d'énormes surplus. Pendant ce temps, de nombreuses provinces ont vu leurs recettes diminuer et ont dû se mettre en situation de déficit afin de financer l'éducation, la santé et d'autres programmes sociaux. Bien que des ententes sectorielles

et ponctuelles conclues avec les provinces aient permis d'atténuer temporairement la pression financière, le moment est venu de conclure une entente exhaustive.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Collaborera avec les provinces pour conclure une entente à long terme afin de remédier au déséquilibre fiscal de façon définitive.
- Assurera que tout nouveau programme à coûts partagés dans des domaines de compétences provinciales ou territoriales est approuvé par la majorité des provinces, et que les provinces ont le droit de se retirer du programme fédéral avec une indemnisation si elles offrent un programme similaire, avec des structures d'imputabilité similaires.
- Collaborera afin d'apporter, conjointement avec les provinces, des changements permanents à la formule de péréquation, assurant que les revenus découlant des ressources naturelles non renouvelables sont retirés de la formule de péréquation, ce qui stimulera la croissance économique. Nous allons assurer que ces changements n'ont pas de conséquences négatives sur les provinces.

Protéger et promouvoir les langues officielles

Les langues officielles du Canada représentent un avantage social et économique unique pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'encourager la protection et l'épanouissement du français et de l'anglais, partout au Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Soutiendra la Loi sur les langues officielles, assurant que le français et l'anglais ont le même statut et les mêmes droits et privilèges quant à leur utilisation dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.
- Collaborera avec les provinces afin d'améliorer les possibilités des Canadiens d'apprendre une deuxième langue officielle, et d'assurer la viabilité des communautés linguistiques minoritaires dans les provinces.

Enchâsser les droits de propriété dans la Constitution

La Déclaration des droits de 1960, présentée par le très honorable John G. Diefenbaker, assure la protection des droits de propriété des Canadiens. Cependant, la Charte des droits et libertés ne mentionne pas ces droits.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Proposera une modification à la Constitution afin d'y inclure le droit à la propriété, et garantira que personne ne doit être privé de ce droit sans la juste application de la loi et sans une indemnisation complète, juste et opportune.
- Adoptera une loi assurant qu'une indemnisation complète, juste et opportune est versée à toutes les personnes privées de leur propriété personnelle ou privée en raison d'une initiative, d'une politique, d'un processus, d'un règlement ou d'une loi du gouvernement fédéral.

Améliorer la démocratie

Le Canada est une démocratie, mais notre système démocratique ne tient pas compte des besoins d'une société changeante. Paul Martin aime parler de déficit démocratique, mais les mesures qu'il a prises en tant que premier ministre n'ont fait que l'aggraver. Un nouveau gouvernement conservateur s'engagera à apporter des réformes fondamentales à nos institutions parlementaires et électorales.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Amorcera la réforme du Sénat en élaborant un processus national permettant de choisir des sénateurs élus pour chaque province et territoire.
- Proposera des réformes afin d'assurer que le Sénat est un organe efficace, indépendant et élu démocratiquement, représentant toutes les régions de façon équitable.
- Rétablira la représentation selon la population à la Chambre des communes pour les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, tout en protégeant le nombre de sièges des provinces plus petites.
- Adoptera une loi inspirée des lois de la Colombie-Britannique et de l'Ontario sur des élections à date fixe, tous les quatre ans, sauf si le gouvernement perd la confiance de la Chambre (auquel cas des élections auront lieu immédiatement, les élections suivantes ayant lieu quatre ans plus tard).
- Fera de tous les votes au Parlement, à l'exception du vote sur le budget et le budget principal des dépenses, des votes libres pour les députés.
- Augmentera le pouvoir du Parlement et des comités parlementaires d'examiner les estimations de dépenses des ministères et de demander des comptes aux ministres.

Assurer un processus des nominations équitable

Des questions ont été soulevées quant au processus d'investiture des candidats au sein de tous les partis politiques. Des premiers ministres libéraux ont souvent nommé unilatéralement des candidats libéraux pour briguer l'investiture dans des circonscriptions, donnant aux bénévoles et aux divers groupes ethniques et culturels le sentiment d'être victimes de discrimination.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Veillera à ce que les courses à l'investiture et à la direction se déroulent de manière juste, transparente et démocratique.
- Empêchera que les chefs ne nomment des candidats sans le consentement démocratique de l'association de circonscription électorale locale.

Promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada sur la scène mondiale

Les Canadiens sont fiers, et avec raison, de nos valeurs que sont la liberté, l'équité et la compassion. Mais trop souvent, la politique étrangère des Libéraux compromet les principes démocratiques afin de calmer des dictateurs, parfois uniquement pour servir certains intérêts commerciaux. L'aide étrangère est utilisée à des fins politiques, et non pas pour assurer un véritable développement. Nous devons assurer que la politique canadienne en matière d'aide étrangère reflète les vraies valeurs et défend les intérêts du Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Défendra les valeurs canadiennes fondamentales que sont la liberté, la démocratie, la primauté du droit, les droits de la personne, le libre marché et le libre échange – et la compassion pour les moins nantis – sur la scène internationale.
- Défendra les intérêts du Canada par l'intermédiaire de l'aide étrangère, tout en tenant les organismes responsables de sa distribution et des résultats.
- Augmentera les dépenses pour l'aide au développement à l'étranger au-delà des taux actuellement prévus et cherchera à atteindre la moyenne de l'OCDE.
- Donnera au Parlement la responsabilité de superviser l'application de la politique étrangère du Canada et la participation des Forces armées canadiennes aux opérations à l'étranger.
- Soumettra les traités internationaux au Parlement pour ratification.

Défendre le Canada

Depuis des décennies, les gouvernements libéraux successifs minent et sous-financent les Forces armées canadiennes. Nous devons renforcer la capacité indépendante du Canada de défendre notre souveraineté et notre sécurité nationales. Dans un monde de plus en plus dangereux, cette vision du « Canada d'abord » est nécessaire si nous voulons défendre notre grand territoire et trois régions océaniques. Une plus grande force ici au pays entraînera une plus grande confiance à l'étranger quant au rôle mondial du Canada. Pour réaliser cette vision, il faudra faire des investissements à grande échelle dans toutes les régions du pays afin d'améliorer la force multi-rôles et apte du combat du Canada.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Modifiera l'administration de la défense et des opérations militaires.
- Recrutera 13 000 membres additionnels pour la Force régulière et 10 000 membres additionnels pour la Force de réserve.
- Augmentera les dépenses pour les Forces armées canadiennes de 5,3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, au-delà des taux actuellement prévus.
- Intensifiera le recrutement et la formation, réduira les frais liés à la structure des grades, révisera les fonctions civiles et militaires au QG, et augmentera le nombre de membres du personnel de première ligne.
- Augmentera les investissements dans l'infrastructure de base et les logements des membres des Forces armées.
- Fera l'acquisition de l'équipement requis pour soutenir une force navale, terrestre et aérienne multi-rôles et apte au combat. Les exigences fondamentales en matière de capacité sont la surveillance et le contrôle nationaux, la lutte au terrorisme, la déployabilité aérienne et navale, et le soutien logistique.

- Améliorera la capacité des Forces armées canadiennes de protéger la souveraineté et la sécurité du Canada dans l'Arctique.
- Rétablira la présence de l'armée régulière en Colombie-Britannique.
- Traitera les anciens combattants avec le respect et l'honneur qu'ils méritent, et assurera que leurs besoins sont vraiment pris en compte par une Charte des droits des anciens combattants et un protecteur des anciens combattants.

Créer des emplois grâce au commerce international

Un gouvernement conservateur cherchera à renforcer les arrangements commerciaux fondés sur des règles et à améliorer un accès au marché libre et équitable aux niveaux national, continental, hémisphérique et mondial.

Le Canada est un pays commerçant. Les emplois au Canada dépendent de notre capacité de maintenir des relations commerciales libres et équitables avec des pays ayant des vues similaires dans le monde entier. Pourtant, les Libéraux n'ont pas su améliorer nos relations commerciales avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, et il n'ont pas non plus cherché à pénétrer de nouveaux marchés de façon à protéger les emplois des Canadiens.

Le plan

Un gouvernement conservateur :

- Prendra des mesures énergiques pour renforcer l'union économique canadienne.
- Défendra les producteurs primaires canadiens contre les mesures commerciales répétées et sans fondement prises par d'autres pays.
- Étudiera la possibilité de nommer des envoyés spéciaux entre le Canada et les États-Unis afin de tracer un plan pour l'avenir de l'ALENA et régler le différend du bois d'œuvre conformément aux droits et obligations juridiques du Canada et des États-Unis.
- Réaffirmera le leadership du Canada dans le cadre des négociations sur la Zone de libre échange des Amériques.
- Créera un climat d'investissement, de réglementation et de sécurité qui permettra aux ports de l'Ouest de croître et de prospérer.
- Étudiera la possibilité d'entamer des négociations de libre-échange avec les partenaires économiques démocratiques du Canada dans la zone de l'Asie-Pacifique, avec le Japon et avec l'Inde.



www.conservateur.ca

Autorisé par l'agent enregistré du Parti conservateur du Canada